

## Informations relatives aux notifications de transparence de SRIW SA/Sofipôle SA (article 14 de la loi du 2 août 2007)

**Mont-Saint-Guibert, Belgique** – La société de biotechnologie Cardio3 BioSciences SA (Cardio3 BioSciences), leader dans le développement de thérapies régénératives, protectrices et reconstructrices pour le traitement des maladies cardiaques, annonce avoir reçu des notifications de transparence émanant de SRIW SA/ Sofipôle SA, en application de la loi belge du 2 mai 2007, relative à la publicité des participations importantes au capital d'émetteurs dont les actions sont admises sur les marchés régulés en Belgique.

A ce jour, le capital de Cardio3 BioSciences s'élève à 22.138.007,93 euros et est composé de 6.332.792 actions donnant chacune droit à un droit de vote.

## **Notification SRIW SA/SOFIPOLE SA**

Cardio3 BioSciences a reçu le 16 janvier 2014 une notification de transparence émanant de SRIW SA (ensemble avec Sofipôle SA) ayant franchi le 15 janvier 2014 le seuil de 10%.

- Motif de la notification : cession de titres
- Notification faite par une entreprise-mère ou une personne détenant le contrôle.
- Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse
S.R.I.W SA	avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège
SOFIPOLE SA	avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège

Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction				
	# droits de vote	# droits de vote		% de droits de vote		
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des actions	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres	
SRIW SA	290.526	290.526	-	4,59%	-	
SOFIPOLE SA	370.646	300.738	-	4,75%	-	
TOTAL	661.172	591.264	-	9,34%	-	

Par cette cession Sofipôle SA a également franchi seule à la baisse le seuil de 5%.





La Région wallonne détient 98,65% de la S.R.I.W. SA qui détient 60% des actions de SOFIPÔLE SA.

\*\*\* FIN \*\*\*

Pour plus d'information, s'adresser à :

Cardio3 BioScienceswww.c3bs.comChristian Homsy, PDGTél.: +32 10 39 41 00Anne Portzenheim, Communication Manageraportzenheim@c3bs.com

**Citigate Dewe Rogerson** 

Servane Tasle / Lucie Larguier Tel: +33(0) 1 53 32 78 94/84 75

<u>servane.tasle@citigate.fr</u> lucie.larguier@citigate.fr

## A propos de Cardio3 BioSciences

Cardio3 BioSciences est une société belge de biotechnologie de pointe spécialisée dans la mise au point de thérapies régénératives, protectrices et reconstructrices pour le traitement des maladies cardiaques. La société, fondée en 2007, est basée en Région Wallonne. Cardio3 BioSciences s'appuie sur des collaborations de recherche aux Etats-Unis et en Europe avec la Mayo Clinic (Rochester, MN) et le Centre Cardiovasculaire d'Alost en Belgique.

Le produit candidat phare de la société, C-Cure® est un produit pharmaceutique innovant qui consiste en cellules souches autologues progénitrices de cellules cardiaques. C-Cure® se fonde sur la recherche fondamentale menée à la Mayo Clinic qui a permis la découverte de la cardiopoièse, un processus de reproduction par imitation des signaux naturels déclenchés dans les premiers stades de la vie au cours du développement du tissu cardiaque mais appliqué cette fois à des cellules souches adultes de patients cardiaques.

Cardio3 BioSciences a également développé C-Cath $_{\rm ez}^{\rm @}$ , un cathéter d'injection de nouvelle génération, qui offre une performance supérieure dans l'administration d'agents bio-thérapeutiques dans le myocarde.

Les actions de Cardio3 BioSciences sont cotées sur NYSE Euronext Brussels et Euronext Paris sous le symbole CARD et sont éligibles en France au plan PEA-PME depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

C3BS-CQR-1, C-Cure, C-Cath, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences et C-Cath sont des marques déposées de Cardio3 BioSciences SA en Belgique, dans d'autres pays, ou les deux. En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué de presse présente des déclarations prévisionnelles qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et évènements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions : dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants des essais de phase III obligatoires, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance





cardiaque, conformité à tous types d'exigences, dont réglementaires, et enfin intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales.

